
Hayle. 1814 &c

LETTRE

Du Chevalier DE PRÉZEAU, Secrétaire du Roi, etc. etc.

À ses Concitoyens de partie de l'Ouest et du Sud.

Palais Royal de Sans-Souci, le 20 Janvier 1815, l'an [...] de l'indépendance.

Indépendance ou la Mort.... Que ces mots nous rallient, et qu'ils soient le signal des combats et de notre réunion. (Acte de l'Indépendance, du 1er Janvier 1804.)

CONCITOYENS,

C'EST au milieu de vous que je suis né. La Croix-des-Bouquets a vu mon enfance. Je suis connu de vous, comme vous l'êtes de moi. Tous mes parens sont actuellement parmi vous; ainsi la démarche que j'entreprends ne peut donc vous paraître suspecte.

En m'adressant à vous pour vous parler le langage de la raison et celui de la réconciliation, je n'ai en vue que l'intérêt de notre chère patrie, d'autre motif que celui de dissiper les craintes qui paraissent vous environner et vous éloigner de l'autorité paternelle de notre auguste et bien-aimé Souverain, afin d'opérer un rapprochement si

nécessaire au bonheur et au salut de tous les haytiens.

Pour parvenir efficacement à ce but aussi louable que salutaire au bonheur commun, je m'exprimerai avec cette franchise qui distingue l'homme sincèrement dévoué à son pays et animé du patriotisme le plus pur; mais je commencerai par vous citer quelques paragraphes de la Proclamation du Roi, du premier de ce mois, où Sa Majesté s'exprime ainsi:

« Haytiens, Noirs et Jaunes, nous devons dans » cette mémorable époque et dans les circons» tances où votre Liberté, votre Indépendance » et votre existence sont menacées, vous rappeller » ce que vous devez à vous-mêmes, à votre Patrie » et à votre Postérité.

» Noirs et vous Jaunes leurs descendans, notre » cause est une, elle est inséparable.

» Ralliez-vous autour de votre Roi, le défen» seur de vos droits, qui n'a d'autre but que de » consolider votre Indépendance, et de vous » faire jouir, sous son Gouvernement paternel, » des avantages de nos Institutions et de nos Lois. » Que tous nos sentimens se confondent donc » dans celui de la félicité et de la gloire de notre » commune Patrie ».

Combien ces sentimens sont nobles et généreux!... Quelle garantie et quelle sécurité ne trouvez-vous pas dans ces paroles vraiment royales! Dans cet auguste Souverain, qui fait consister toute sa gloire et sa félicité dans le bonheur de son peuple, et qui ne veut se donner de repos qu'après l'avoir fixé d'une manière stable. Ralliez-vous donc autour de notre bon Roi, et tout est

oublié. Vos grades et vos emplois vous seront conservés. Vous jouirez des honneurs et des prérogatives que les talens et les services accordent au mérite et à la vertu.

Honoré de la confiance et de la considération du Roi, par une conduite intègre et uniforme; je puis vous donner l'assurance positive que vous serez reçus et accueillis favorablement, et que Sa Majesté n'attend que ce moment désirable pour vous réhabiliter, quoique Sa Majesté n'a jamais cessé de vous compter au nombre de ses enfans. Faites-moi connaître votre détermination, je serai fier et enorgueilli de vous servir d'organe et de porter aux pieds du Trône, le témoignage de votre retour à nos principes et de votre réunion à nous.

Noirs et Jaunes, nous sommes tous frères; nous appartenons tous à la même famille, dont le magnanime HENRY en est le père; nous n'avons d'autres ennemis que les blancs français, les ex-colons et leurs partisans. Réunissons-nous donc pour les combattre. Qu'aucune crainte ne vous arrête pas; la patrie vous rappelle dans son sein; pouvez-vous être sourds et insensibles à sa voix? Pouvez-vous oublier le sacrifice que vous avez juré de lui faire? Par quelle fatalité resterions-nous encore divisés, lorsque nous devons aujourd'hui resserrer étroitement les liens qui doivent nous unir à jamais! Assez et trop long-temps nous avons servis de jouets et d'instrumens à nos cruels tyrans contre nous mêmes; hâtons-nous par une heureuse réconciliation de faire cesser nos malheurs!....»

Les guerres intestines qui nous avaient désolé, et qui avaient fait de notre pays un théâtre de déplorables calamités, ont toujours été suscitées par des français et des ex-colons, nos oppresseurs communs : vous ne pouvez l'ignorer. Ils voudraient éterniser nos dissentions, en alimentant des haines et des défiances parmi nous, parce qu'ils conçoivent le barbare espoir d'en tirer avantage et de se faire des prosélytes pour seconder leur projet atroce, qui n'est rien moins que la destruction entière de la population d'Hayti. C'est dans ce dessein criminel qu'ils ont eu l'audace d'envoyer tout récemment, dans votre sein, un vil espion, stipendié de Malouet, qui a eu l'effronterie de prendre la qualification d'agent de S. M. Louis XVIII, pour sonder vos dispositions et pervertir l'esprit public ; et ce n'est pas sans un sentiment de douleur que nous avons vu que ce perfide messager, loin de subir le traitement dû à son odieuse mission, a été reçu et accueilli avec distinction et des démonstrations d'allégresse, a joui d'une pleine sécurité pendant son séjour au milieu de vous, et a retourné impunément, lorsqu'on avait une parfaite connaissance du rôle qu'il était destiné à jouer à Hayti, et des instructions dont il était porteur, instructions dont le but tend à l'anéantissement de notre liberté et de nous-mêmes, et qui étaient parvenues au Port-aux-Prince le 22 Novembre de l'année expirée avec la proclamation du Roi du 11 du même mois, et sept jours après, c'est-à-dire, le 29 dudit, cet espion s'est rembarqué pour la Jamaïque, et qui plus est, sur un bâtiment haytien ! Quel excès de faiblesse ! . . .

Haytiens mes frères, relisez vos écrits ; voyez les honneurs que vous avez rendu à Dauxion Lavaysse, les égards que vous avez eu pour cet infâme scélérat, et repassez après les instructions qu'il avait sur lui, vous verrez combien vous devez vous reprocher d'avoir laissé aller ce brigand.....

Il n'en a pas été ainsi de notre côté à l'égard de Franco Médina, digne collégue et associé de Dauxion Lavaysse : il a été bien vîte arrêté et mis en lieu de sûreté aussitôt qu'il a paru pour essayer d'exécuter ses plans machiavéliques....

Concitoyens, permettez-moi de vous le dire ; vous n'avez pas déployé dans cette circonstance ce caractère énergique qui vous distinguait dans les beaux jours de la fondation de notre immortelle indépendance ; vous ne vous êtes point montrés à la hauteur des événemens ; vous avez mollis lorsqu'il fallait de la fermeté ; lorsqu'il fallait prendre une attitude imposante. On croirait que les haytiens de partie de l'Ouest et du Sud, du 1er Janvier 1804 [de glorieuse mémoire] ont dégénéré de leur caractère martial, ont craint nos tyrans, jusqu'à l'ombre même de l'ex-colon. Que dis-je, on croirait qu'ils ont hésité à se déclarer ouvertement contr'eux ; et pourquoi ? Le règne de ces vampires n'est-il pas passé à jamais à Hayti ? N'avons-nous pas effacé jusqu'aux moindres traces de leur ancienne et cruelle domination ? ... N'avons-nous pas lancé l'anathème contr'eux ? Ne leur avons nous pas voué une haine éternelle et la guerre la plus terrible ?...

Loin de moi cependant l'idée de censurer vos actions, de condamner votre conduite. Puisque notre auguste Souverain ne veut connaître que

l'indulgence ; puisqu'il ne veut, dis-je, que notre réunion et notre réconciliation, c'est le seul but vers lequel tous nos efforts tendent. Déjà les communications sont établies ; les barrières qui semblaient élever un obstacle entre nous, sont entr'ouvertes ; elles sont prêtes à se briser ; elles le seront ; elles ne peuvent même tarder à l'être. Nous ne connaissons pas d'ennemis à Hayti ; vous n'en connaissez pas non plus. Pourquoi donc ne sommes-nous pas déjà réunis ?... Nous sommes tous haytiens ; nous sommes tous noirs ou descendans des noirs ; notre cause est une, elle est inséparable ; nous devons nous rallier, et ne former qu'un peuple de frères. Depuis long-temps ces clefs précieuses de la liberté que nous avons en mains, se refusent de se diriger contre les haytiens : leur usage maintenant est destiné aux tyrans qui veulent nous ravir nos droits. Si nous l'avons un instant oublié, nous nous en ressouvenons aujourd'hui. Notre valeur ne doit plus se déployer désormais que contre nos barbares persécuteurs.

Que pourrai-je, mes frères, ajouter de plus pour vous faire sentir la nécessité de notre réunion, que nos ennemis cherchent à s'opposer de toute leur force, sinon de dire que vous êtes trop instruits et trop éclairés, pour ne pas avoir la conviction intime que c'est d'elle dépend la prompte reconnaissance de notre indépendance, et du bonheur général de la grande famille haytienne. Je dirai plus : c'est le vœu le plus cher de notre auguste Souverain et de tous nos frères de cette partie-ci. Nous savons que vous faites le même vœu, que vous êtes dans les mêmes sentimens que nous.

La perfidie et les machinations de nos tyrans, nous avaient divisés ; les complots ténébreux de nos bourreaux nous ont réunis de pensées ; qu'attendez-vous donc à vous joindre à nous, et à arborer les enseignes royales, ces emblêmes sacrés de l'honneur et de la Patrie !

Dans la flatteuse espérance de voir arriver bientôt l'époque fortunée où tous les haytiens s'embrasseront en frères, mon cœur se livre à la joie la plus indicible ; je vous vois déjà accourir sous les bannières de l'autorité royale ; notre réconciliation est scellée, et Hayti est triomphante !....

Vive le Roi !

Vive l'Indépendance !

Vive la Liberté !

Chevalier DE PRÉZEAU.

Au Cap-Henry, chez P. Roux, imprimeur du Roi.